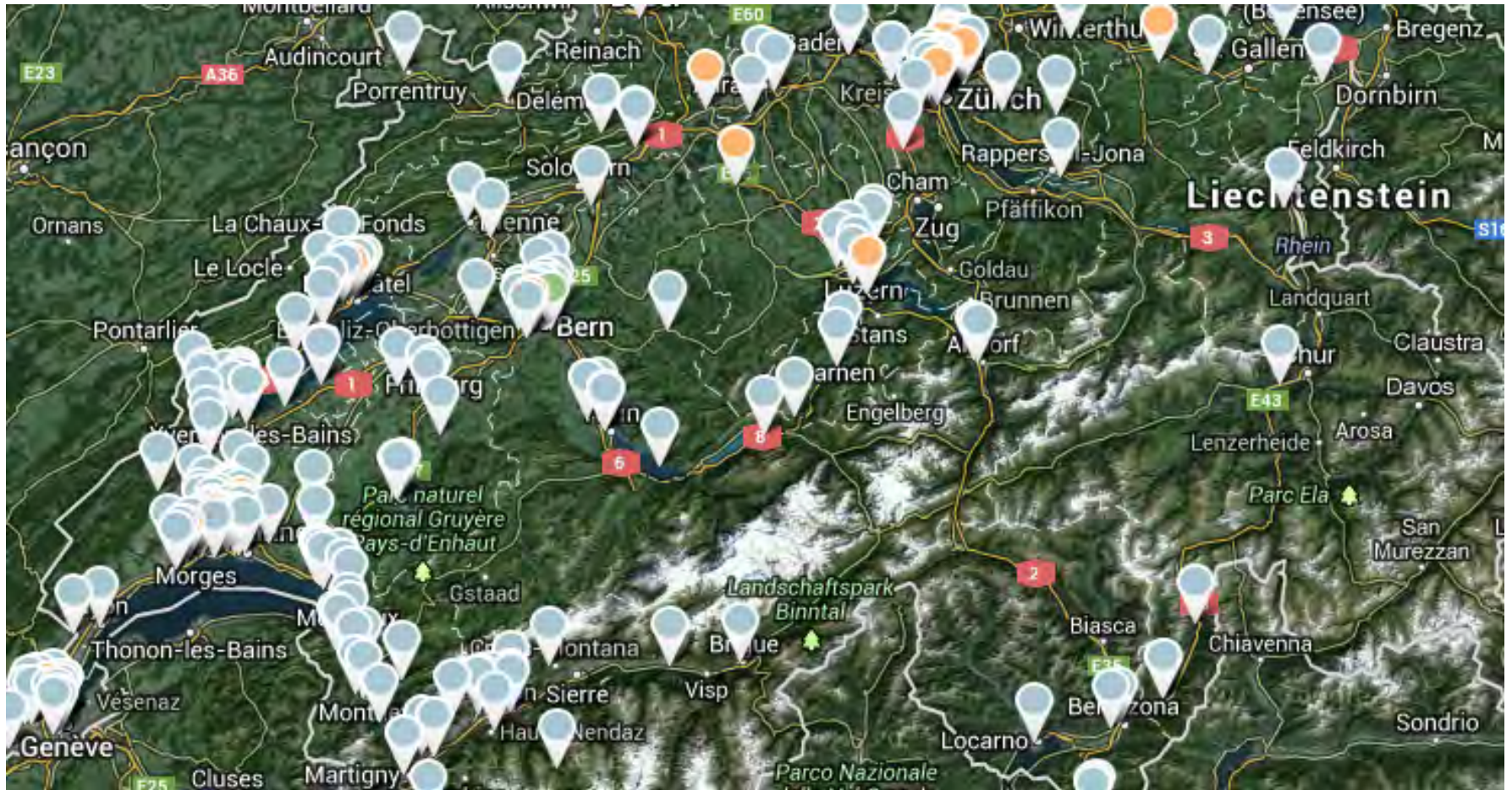


Charte de la sécurité



suvapro

Sicher arbeiten

André Meier, chef de la division
sécurité au travail Lucerne
Journée de travail CFST (6.11.2013)

L'essentiel en bref

1. Charte de la sécurité «construction»: idée et statut
2. Charte de la sécurité «artisanat et industrie»: nouveauté
3. Je vous lance un appel!

Charte de la sécurité

Signature: 8 septembre 2011



Charte de la sécurité

Comme signataires de cette charte, nous nous engageons à faire respecter les règles de sécurité pour préserver la vie et l'intégrité de tous les intervenants sur les chantiers. Nous mettons tout en œuvre pour respecter les règles de sécurité de nos domaines de compétence. En cas de nécessité, nous interrompons notre activité et disons STOP.

STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL

En tant que mandataire:

Dès la préparation des soumissions, j'informe sur les risques liés au projet et prévois les articles nécessaires à la sécurité.

Je planifie et coordonne l'activité des différents intervenants en fonction de l'avancement des travaux en intégrant les mesures pour chaque étape.

Je vérifie l'application effective des mesures prévues. Au besoin, j'ordonne des mesures correctives.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'ordonne l'arrêt immédiat des travaux.

Ingénieurs et architectes:

sia
schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

usic
Sittung
Fondazione
Fondazione

BSA Bund Schweizer Architekten

FAS Fédération des Architectes Suisses

FAS Federazione Architetti Svizzeri

En tant que cadre:

J'analyse les documents de soumission et détermine les mesures de sécurité nécessaires.

J'instruis mon personnel et mets à disposition les moyens de protection. Je fais participer mes collaborateurs aux décisions.

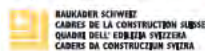
Je vérifie l'application effective des mesures prévues. Au besoin, j'ordonne des mesures correctives.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'ordonne l'arrêt immédiat des travaux.

Associations patronales:



Organisation de cadres:



En tant que collaborateur:

Je m'informe, fais des propositions et applique les règles et consignes de travail.

Je ne modifie en aucun cas les dispositifs de protection, sauf pour leur remise en état. Je veille à ne mettre personne en danger.

Je sécurise ma place de travail et corrige immédiatement les défauts ou les annonce à mon supérieur.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'interromps l'activité et informe immédiatement mes collègues et supérieurs.

Syndicats:



Soutenu par

suvapro
La travail en sécurité

Charte de la sécurité

Comme signataires de cette charte, nous nous engageons à faire respecter les règles de sécurité pour préserver la

STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL

En tant que mandataire:

Dès la préparation des soumissions, j'informe sur les risques liés au projet et prévois les articles nécessaires à la sécurité.

Je planifie et coordonne l'activité des différents intervenants en fonction de l'avancement des travaux en intégrant les mesures pour chaque étape.

Je vérifie l'application effective des mesures prévues. Au besoin, j'ordonne des mesures correctives.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'ordonne l'arrêt immédiat

En tant que cadre:

J'analyse les documents de soumission et détermine les mesures de sécurité nécessaires.

J'instruis mon personnel et mets à disposition les moyens de protection. Je fais participer mes collaborateurs aux décisions.

Je vérifie l'application effective des mesures prévues. Au besoin, j'ordonne des mesures correctives.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'ordonne l'arrêt immédiat

En tant que collaborateur:

Je m'informe, fais des propositions et applique les règles et consignes de travail.

Je ne modifie en aucun cas les dispositifs de protection, sauf pour leur remise en état. Je veille à ne mettre personne en danger.

Je sécurise ma place de travail et corrige immédiatement les défauts ou les annonce à mon supérieur.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'interromps l'activité et informe immédiatement mes collègues et supérieurs.

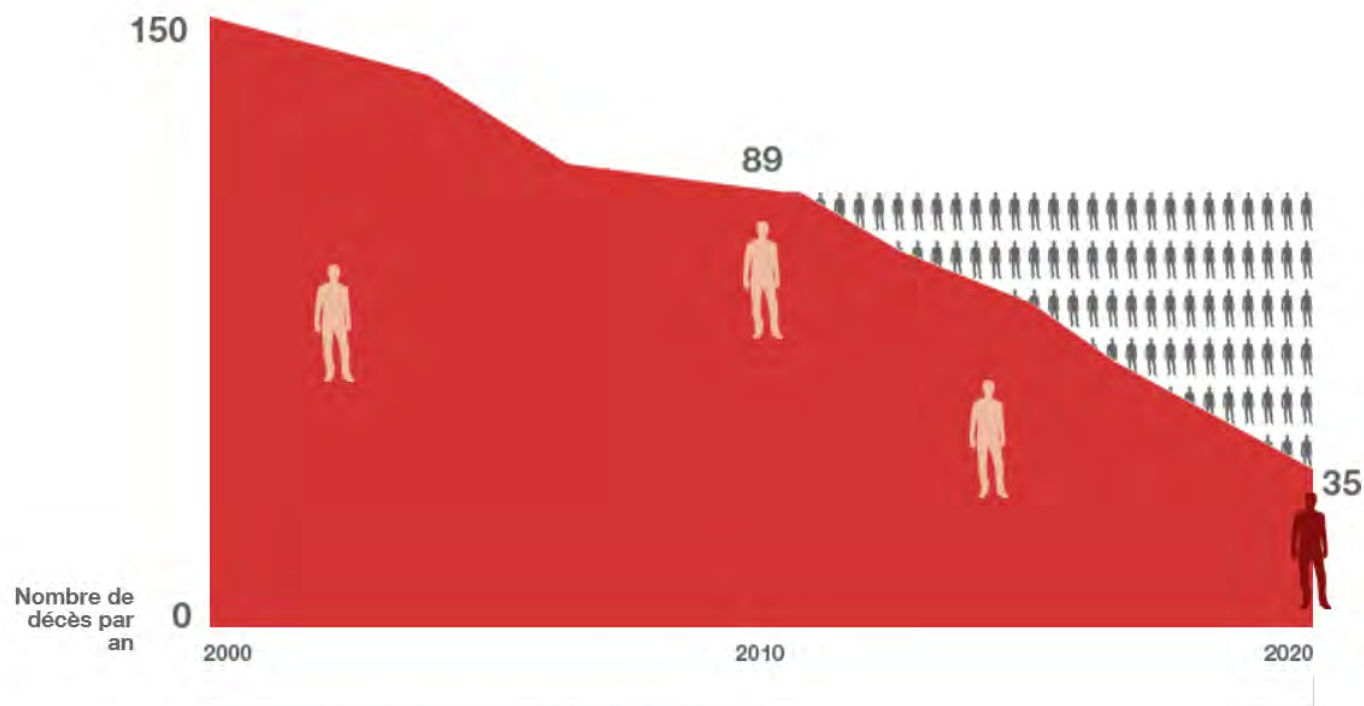
> 25 associations professionnelles

> 250 entreprises

créent une charte fondée sur l'échange d'exemples de «bonne pratiques»!

De la «Vision 250 vies» ...

Accidents du travail mortels



La réussite du programme «Vision 250 vies» requiert bien plus qu'une **diminution de moitié du nombre d'accidents graves**. L'objectif est de ramener jusqu'à l'an 2020 le nombre de décès à 35.

... au règles vitales

Bâtiment



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞
Lancer le didacticiel

Travaux en toitures et façades



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

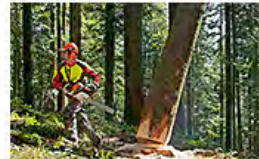
Construction en bois



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

Forêt



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

Electriciens



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

Génie civil et travaux publics



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

Maintenance



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞
Lancer le didacticiel

Protection par encordement



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

Peintres et plâtriers



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞
Lancer le didacticiel

L'artisanat et l'industrie



➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞
Lancer le didacticiel

Remontées mécaniques et téléskis

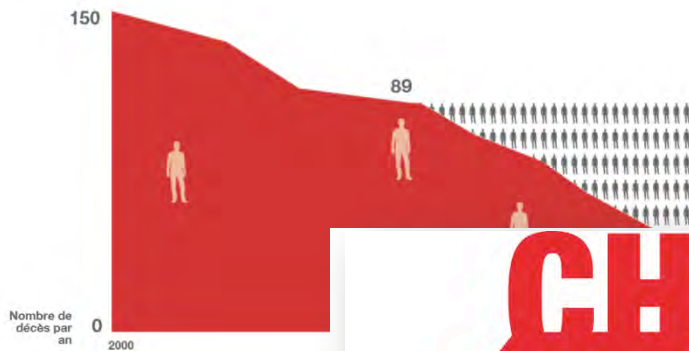


➔ Afficher les règles

Télécharger ou commander les règles ☞

La Charte: un pont entre la «Vision 250 vies» et les règles vitales

Accidents du travail mortels



La réussite du programme «Vision 250 vies» ne va bien plus qu'une diminution de moitié du nombre d'accidents graves. L'objectif est de ramener l'an 2020 le nombre de décès à 35.

CHARTRE

Soutenu par **suva**pro

STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen

Instandhaltung



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen

Arbeiten mit Anseilschutz



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen

Maler und Gipser



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen

Gewerbe und Industrie



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen

Seilbahn- und Skifluranlagen



Regeln anzeigen

Regeln downloaden oder bestellen

Charte de la sécurité «artisanat et industrie»

- Nouvelle Charte signée le 2 septembre 2013



Les soussignés s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire respecter les règles de sécurité en vigueur dans leur domaine de compétence afin de préserver la vie et la santé des travailleurs concernés.

STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL

Direction et personnel d'encadrement

En phase de planification

- Je communique les dangers liés aux travaux prévus en phase de planification ou d'attribution des mandats.
- Je prends les mesures d'ordre technique et organisationnel nécessaires afin de garantir la sécurité des travailleurs.

En phase de réalisation

- Je suis responsable de la sécurité et de la protection de la santé au travail.
- J'instruis mes collaborateurs et j'impose le respect des règles de sécurité en vigueur. Je fournis les équipements de protection individuelle nécessaires.
- Si je constate qu'une règle vitale n'a pas été respectée, je dis STOP et je fais rétablir immédiatement les conditions de sécurité requises.

Travailleurs

En phase de travail

- Je suis coresponsable de la sécurité et de la protection de la santé au travail. Je respecte les règles de sécurité en vigueur.
- Si je constate qu'une règle vitale n'a pas été respectée, je dis STOP et j'informe mes collègues et mes supérieurs.
- Je reprends le travail lorsque le danger a été écarté et je participe au rétablissement des conditions de sécurité requises.

Utilité pour le client

- Principe directeur en matière de sécurité
- Symbole d'estime
- Présentation et mise en œuvre des règles vitales
- Critère de qualité et fiabilité
- Promotion de la culture de la sécurité dans l'entreprise!

Je vous lance un appel!

Mon appel

- Proposez la signature de la Charte de la sécurité auprès de
 - votre association professionnelle
 - votre organisme responsable ou votre solution de branche
 - votre employeur
- Faites connaître l'idée de la Charte lors des audits et des contrôles dans les entreprises
- Devenez ambassadeur de la Charte de la sécurité!

Adhésion

www.charte-securite.ch